parlementarisme rationalisé sous les 2 dernieres republiques

Par **Oda62**, le **21/02/2009** à **20:02**

bonjour

voici mon sujet: "comparer les elements de rationalisation de la constitution de 1946 et de 1958"
tout d'abord, j'ai trouvé les differents éléments tels que droit de dissolution, question de confiance, maitrise de la procedure legislative
j'en suis venu à la conclusion que la rationalisation a été un échec pour 1946 mais un succès pour 1958.
en effet on peut même remarquer que ces deux rationalisations s'opposent car l'une est trop faible(1946) et l'autre beaucoup plus forte.
donc voilà mais je suis bloqué sur mon plan, je sais qu'il ne faut pas faire I)les elements pour 1946 et II) pour 1958
donc je cherche desperement un plan qui repond à ma problematique: les elements de rationalisation ont ils eu les mêmes effets sur la constitution de 1946 ET 1958?
mais je ne trouve pas, le problème c'est que je me repete dans mon I et mon II.
merci de m'aider

Par **mathou**, le **21/02/2009** à **22:47**

Bonsoir,

Si tu as l'impression de te répéter, c'est que d'une part ta problématique n'est pas ciblée (le plan ne fait que développer la problématique, donc si elle est trop vague ça se ressent sur le plan), et d'autre part ton plan en l'état actuel des choses est l'exemple du plan-à-ne-pas-faire, qu'on appelle aussi le plan I, Charles, II, de Gaulle. Tu ne compares pas les deux Républiques, tu en parles dans un bloc différent pour chacune.

Tu peux peut-être essayer une problématique thématique ? Par exemple rassembler certaines éléments de rationalisation dans le I, et d'autres dans le II, et analyser les points communs et les différences selon les Républiques.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés